Entrevue ministère de la Fonction Publique sur le projet de calendrier social pour la Fonction publique compte rendu – 25 juillet 2012 -

Délégation CGT : Jean-Marc Canon, Philippe Crépel, Claude Michel et Baptiste Talbot,
Délégation du cabinet : Nathalie Colin (Directrice adjointe), Xavier Lacoste (Conseiller social) et Harold Huwart (Conseiller Fonction publique).

Cette rencontre bi-latérale, à la demande de nos interlocuteurs, avait pour objet de préparer concrètement l'agenda social de la FP.
Notre démarche revendicative étant connue (le dossier avec les 29 fiches ayant déjà été remis), nous avons surtout insisté sur les éclaircissements et précisions qui nous sont indispensables.

Les principaux éléments qui en ressortent
En termes de méthode le ministère veut démarrer rapidement l'agenda tout en se donnant du temps pour avoir des dossiers préparatifs aux réunions. Le rythme pourrait être d'une réunion par semaine.

En dehors de ce calendrier, **très rapidement début septembre**, le décret d'application des lois sur la réorientation professionnelle dans la FPE sera abrogé. Cela n'obère en rien que ce sont des supports législatifs qu'il faut abroger pour les 3 versants, ce dont nous n'avons pas confirmation pour la FPT et FPE, car il demeure au minimum le problème de l'intérim.
Convocation rapide du comité de suivi de la loi non titulaire dont le gouvernement veut une « *application pleine et entière* », la circulaire sur les non titulaires vient d'être signée. Sur ce point, nous avons clairement affirmé qu'il y avait des urgences à contraindre les employeurs publics à rentrer dans les clous de la déprécarisation.

Le calendrier envisagé à ce jour :

4 septembre après midi : annonce de l'agenda par la ministre au cours d'une réunion plénière

Instances de septembre dans la FP :

5 septembre CSFPT
12 septembre CSFPE.
20 septembre CSFPH
pas de date pour le CCFP

Deuxième quinzaine de septembre - lancement de la concertation sur les risques psycho-sociaux et sur la santé au travail, avec peut être l'appellation de la « qualité de vie au travail » (*pour information, la discussion pour le secteur privé est lancé le 21 septembre avec les Organisations Syndicales, le MEDEF et le gouvernement).*

Un bilan sera également fait de l'accord « *Santé au travail* » de novembre 2009.

Première quinzaine d'octobre - lancement de la négociation sur l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique. Le gouvernement envisage un protocole d'accord d'ici à la fin d'année.

Octobre - lancement de la concertation avec l'ensemble des acteurs représentants du personnel et des « employeurs » sur les travaux devant toucher la réforme de l'État :
« Le bilan de la RGPP, les orientations destinées à rendre l'action publique plus efficace et plus lisible et pour en évaluer les effets. Dans ce cadre, seront également discutés les travaux à engager sur les missions des services publics, leur l'organisation territoriale (accessibilité,

égalité entre les territoires, déconcentration, adéquation des effectifs et des qualifications aux missions du service public) et les perspectives d'une nouvelle étape de décentralisation. »
Le bilan de la RGPP devrait être rendu au gouvernement le 25 septembre 2012.

Octobre/novembre - bilan sur politique de rémunérations, carrière et formation sur 5 à 6 réunions afin de voir s'il est possible d'aller vers un accord de méthode qui pourrait se discuter au **premier trimestre 2013**. Cela pour un processus s'étalant sur différentes années.

Octobre - démarrage de discussions sur les droits syndicaux et sur les évolutions du dialogue social. Deux sujets seront abordés : les moyens syndicaux et régler les problèmes créés par des textes prix sous l'ère Sauvadet. Par ailleurs, « La *prise en compte de l'exercice des fonctions syndicales dans les parcours professionnels s'ouvrira dès le premier semestre 2013.* ».

Début 2013 - « *pour mieux répondre aux enjeux de la diversité, du handicap* » *« mais aussi de la gestion des âges, qu'il s'agisse de favoriser l'accès des jeunes peu qualifiés à la fonction publique ou d'accompagner l'allongement des carrières professionnelles par une meilleure prise en compte des besoins des seniors.* » Sur ces sujets, les réflexions semblent encore en cours, tant sur la méthode que sur le calendrier.

Concernant le triptyque RÉMUNÉRATIONS - CARRIÈRE – FORMATION, le ministère semble encore en cours de réflexion et des sujets qu'il voudrait y traiter. Nous sentons que la contrainte budgétaire pèse fortement sur ces thématiques. Pour notre part, nous avons insisté pour que les problématiques soient bien sériées ainsi que les lieux adéquats de négociation. Nous avons redit qu'il fallait faire la part entre mesures urgentes et celles de moyen terme. Nous avons remis en avant la nécessité d'augmenter la valeur du point et d'abroger le jour de carence.

S'agissant des enjeux spécifiques des retraites de la Fonction publique (pénibilité, minimum garanti, RAFP…), il nous a été confirmé qu'ils seront traités dans le cadre de la négociation interprofessionnelle.

Nous avons précisé que nous avons besoin de connaître au plus vite (et, au plus tard, avant la fin de l'année) la prochaine date des élections dans la Fonction Publique, tout en rappelant que les mandats dépasseront 6 ans pour les élus de la FPT à la fin de l'année 2014.

Une prochaine réunion de calage est prévue le lundi 3 septembre.